

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

48

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

5

Total votants :

55

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 16 mars 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 mars 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Mohammed OULABBI à Catherine MAZELLIER  
Isabelle ROCHE-LACOMBE à Christiane SAMSON  
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Yves GACON, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES POUR LE RACCORDEMENT D'UNE PARCELLE DANS LA ZONE  
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE MATUSSIÈRE**

**Rapporteur :** Bernard VIGNAUD, Vice-Président

**Vu** le Code de l'énergie et, notamment, ses articles R.323-1 à D.323-16 ;  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a vendu en 2018 à l'ADAPEI (association départementale d'amis et de parents de personnes handicapées mentales du Puy-de-Dôme) une parcelle de 12 000 m<sup>2</sup> dans la ZAE (zone d'activité économique) de Matussière afin de permettre la relocalisation et le développement à Thiers des ESAT (établissement et servie d'aide par le travail) Guy CHALARD et CHAUDIER. Les travaux de construction ont débuté en 2022 et la réception de ce nouveau bâtiment est prévue début 2024. Le raccordement de cette parcelle au réseau électrique nécessite le passage de câbles souterrains sous la voirie communautaire (parcelle YL 306) et donc l'approbation par le Conseil Communautaire d'une convention de servitude entre la CCTDM et ENEDIS.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention de servitude entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et ENEDIS relative à la parcelle YL 0306 située à Thiers ;
- **Autorise** le Président à signer tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 50

Représentés : 5

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon